



**LACAZ
IMMOBILIER**

HONORAIRES

- **Vente** (Les honoraires appliqués sont à la charge du mandant)

0 à 50 000 € 8 %

De 50 001 à 125 000 € 7 %

De 125 001 à 300 000 € 6 %

Au delà de 300 000 € 5 %

Dans le cas d'une délégation de mandat, les honoraires du mandataire principal s'appliquent.

- **Avis de valeur**

120 €

- **Location**

Zone non tendue : 8 € TTC par m² de surface habitable maximum.

Concernant les prestations de réalisation de l'état des lieux, le plafond est fixé à 3 € TTC par m² de surface habitable quelle que soit la zone concernée.

Ces honoraires sont assujettis à la T.V.A. à 20 %

LACAZ IMMOBILIER 8 rue du Fourat, 47360 Prayssas
06.70.56.76.86 - lacazimmobilier@gmail.com

Carte professionnelle CPI 4701 2021 000 000 001 - PAS DE GARANTIE FINANCIERE
SIRET 89780319300019 - RCS AGEN B 897 803 193